## LA DÉFENSE NATIONALE

LA BATAILLE DE GRANDE-BRETAGNE—PRÉ-TENDUE ANNULATION DES CÉLÉBRATIONS COMMÉMORATIVES ET DU DÉFILÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je demande au ministre de la Défense nationale si le commandement de Nouvelle-Écosse de la Légion royale canadienne ne se méprend pas en estimant que l'autorité supérieure des forces armées a jugé bon de discontinuer la revue commémorant la bataille de Grande-Bretagne et le service religieux ainsi que le dépôt de gerbes par l'ARC, célébrations qui s'intègrent dans le service annuel commémoratif? Si c'est le cas, quel en est le but? Pourquoi cet événement, la bataille de Grande-Bretagne, qui a rendu à l'univers la liberté, ne serait-il pas célébré au Canada?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je suis certain que les autorités supérieures n'ont pas pris une telle décision et qu'elles n'ont pas ordonné aux commandements en question de l'éxécuter. C'est aux commandements euxmêmes à décider en l'occurrence.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre dit-il qu'il n'a pas reçu une résolution adoptée par le conseil exécutif du commandement de la Nouvelle-Écosse à cette fin, priant le gouvernement de revenir sur une décision refusant aux anciens combattants du pays, et à toute la population, le droit de célébrer un événement qui figure parmi les plus importants dans l'histoire de la liberté?

L'hon. M. Hellyer: Si cette résolution m'est parvenue pendant la fin de semaine, je n'ai pas encore eu l'occasion d'en prendre connaissance.

## QUESTIONS OUVRIÈRES

LE VERSEMENT DE PRESTATION D'AIDE DE TRANSITION AUX OUVRIERS LICENCIÉS DE L'AUTOMOBILE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Je voudrais poser une question au ministre du Travail. Étant donné la promesse faite par l'ancien ministre du Travail d'accorder des prestations d'aide de transition aux travailleurs de l'automobile licenciés par suite de l'Accord canado-américain sur l'industrie automobile, puis-je demander au ministre pourquoi ces paiements ne sont pas effectués dans la majorité des cas et quelles mesures prend le gouvernement pour que l'engagement de l'ancien ministre soit respecté?

[M. l'Orateur.]

- L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, des prestations d'aide de transition ont été payées conformément à l'assurance donnée par mon prédécesseur. J'ajoute que la situation a changé par la suite et que, ces derniers jours, on m'a adressé des instances, ainsi qu'à mes collègues du cabinet. Ces instances sont actuellement à l'étude et l'adoption éventuelle de règlements sera annoncée en temps utile.
- M. Douglas: Puis-je demander au ministre du Travail s'il est vrai que seulement 200 des 3,000 travailleurs déplacés ont reçu des prestations d'aide de transition? Si le renseignement est exact, quelle est la raison de ce faible pourcentage?
- L'hon. M. Nicholson: Les événements survenus depuis quelques jours et quelques semaines ont créé une situation différente de celle qui existait il y a un an. C'est l'une des raisons pour lesquelles la question fait l'objet d'une étude intensive.
- M. Reid Scott (Danforth): Puis-je poser une question supplémentaire? Étant donné l'échec total de l'aspect volontaire du programme d'aide de transition et l'intransigeance des fabricants d'automobiles qui refusent de participer au programme, le gouvernement songe-t-il maintenant à rendre obligatoire la participation de ces sociétés au programme de la Commission d'aide de transition?

L'hon. M. Nicholson: Je ne peux accepter les prémisses de cette question.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Le ministre pourrait-il dire s'il est vrai qu'avant le paiement des prestations d'aide de transition, les fabricants d'automobiles doivent certifier que les mises-à-pied sont le résultat de l'Accord sur l'automobile et que c'est là la raison du retard?

 $\mathbf{L}'$ hon. M. Nicholson: C'est peut-être un des facteurs.

L'hon. Michael Starr (Ontario): J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre du Travail. Étant donné les représentations faites par les travailleurs de l'industrie automobile pour que les prestations d'aide de transition soient versées en plus des prestations supplémentaires de chômage, le ministre en est-il arrivé à une décision qui permettrait de donner suite à cette suggestion?

L'hon. M. Nicholson: Je rappelle au député la visite que m'a rendue une imposante délégation d'Oshawa ces jours derniers. J'ai assuré aux délégués en sa présence qu'ils pouvaient compter sur une décision d'ici une dizaine ou une douzaine de jours.